

**Cycle actualisation**

**Droit des nouvelles technologies**

*Où en sommes-nous en matière d'IA et de blockchain ?*

**Mardi 19 novembre 2019**

*Dans le cadre de son cycle d'actualisation, le **Centre Paul Roubier** consacre une journée à l'actualité du droit des nouvelles technologies animée par le **Professeur Jean-Michel Bruguière** (Directeur du CUERPI) et **Jean-Marc Deltorn** (CEIPI)*

La matinée sera consacrée à **l'intelligence artificielle** et sa protection par la propriété intellectuelle. En droit des brevets, les pratiques des différents offices seront présentées. L'utilisation du droit d'auteur et du secret des affaires sera envisagé de manière approfondie.

L'après-midi sera consacrée à la **blockchain** sous un double regard droit d'auteur et droit des brevets. La réforme du droit d'auteur et d'autres points d'actualités seront par ailleurs présentés.

Informations pratiques :

La séance se déroulera à l'Université Jean Moulin Lyon 3 en salle Huvelin, 15 quai Claude Bernard, 69007 Lyon de 9 h à 17 h (soit 7 h validées au titre de la formation continue). Un déjeuner sera organisé pour les auditeurs.